

INFOS MDPH11

Lettre d'information de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aude

N° 7 – décembre 2020

Edito de Catherine Roumagnac, Directrice de la MDPH de l'Aude :

« C'est une année bien particulière qui s'achève.

Nous avons dû faire face à une crise sans précédent et adapter rapidement notre fonctionnement pour que toutes les missions de la MDPH puissent être poursuivies sans délai. Une belle réussite qui nous a, d'un coup, transportés dans un autre monde où le numérique a pris une place plus importante, mais où le contact humain est aussi plus fort. Il nous importe de savoir que l'autre va bien et qu'il prend soin de lui et de son entourage. Au-delà des formules de politesse, c'est bien les liens qui unissent notre communauté humaine qui donnent tout son sens à notre action.

Je vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année, en respectant les consignes sanitaires bien sûr, et en prenant soin de vous ! »



Sommaire :

La MDPH se déploie au plus près des usagers

La COMEX du 14 décembre

La Convention tripartite CNSA / CD / MDPH

En complément d'infos

LA MDPH SE DÉPLOIE AU PLUS PRÈS DES USAGERS

Le souhait de la MDPH de tenir des permanences sur tout le territoire Audois, au plus près de ses usagers, est en train de prendre forme grâce à un **partenariat avec le Département** et notamment **les Maisons Départementales des Solidarités**.

Ces permanences ouvriront selon un calendrier indiqué sur la carte ci-dessous, après une

rencontre avec les équipes des lieux d'accueil. Au fur et à mesure des ouvertures, les travailleurs sociaux et les professionnels de santé de la MDPH accueilleront les usagers pour les aider dans la complétude des éléments servant à l'évaluation de leur dossier.

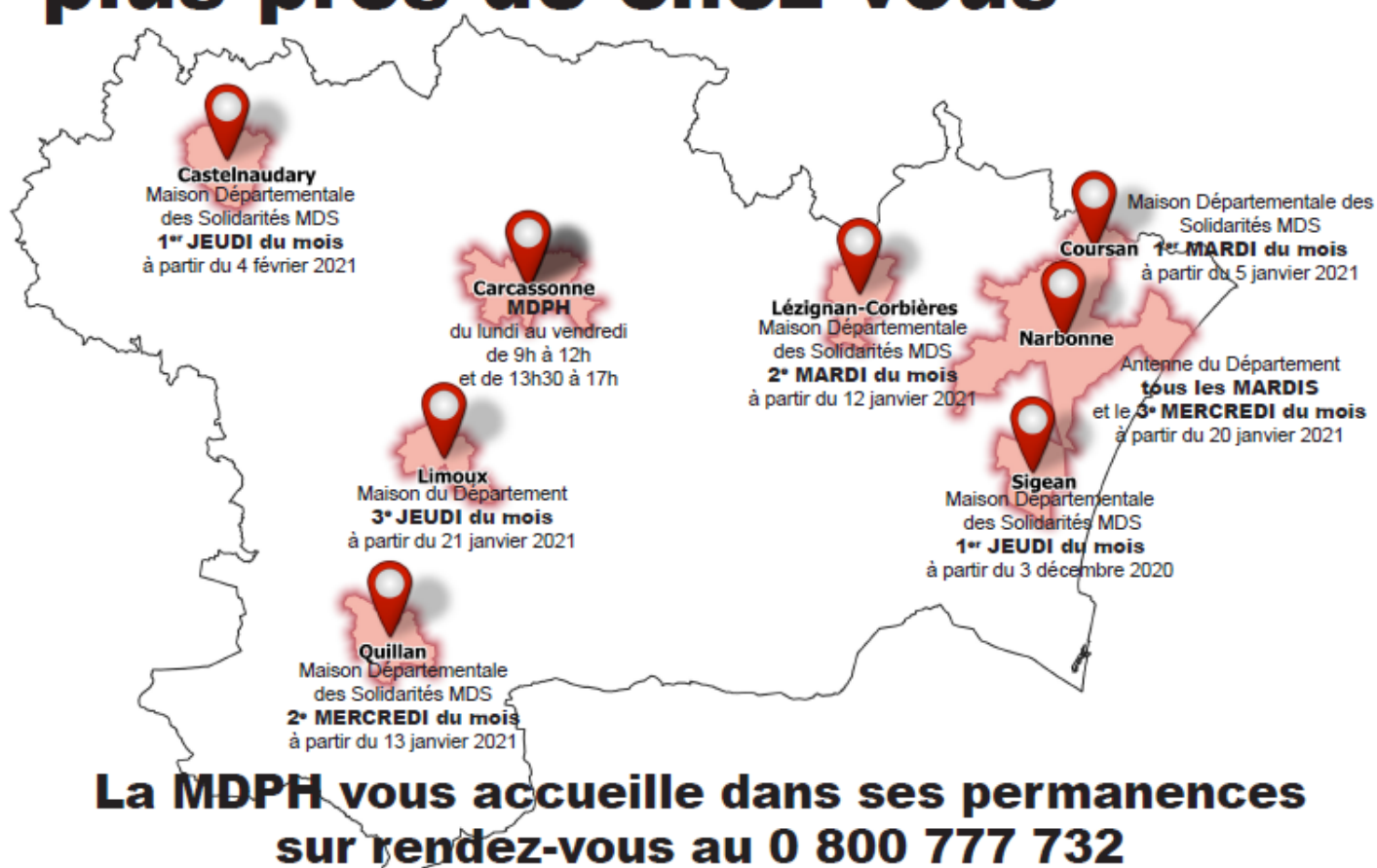
Le **rendez-vous** doit être pris **auprès de la MDPH au 0 800 777 732**

en précisant les coordonnées de la personne et le site sur lequel elle souhaite être reçue.

Un contact sera pris par les professionnels de la MDPH avec l'utilisateur pour apporter une première réponse.

Si besoin, un rendez-vous sera programmé sur le lieu de permanence choisi.

La MDPH plus près de chez vous



LA COMEX DU 14 DÉCEMBRE 2020

La Commission Exécutive du 14 décembre a traité des points suivants :

- Adaptation des services de la MDPH à l'activité
- Reconduction des conventions pluriannuelles de partenariat entre le Groupement d'intérêt Public (GIP)/MDPH et
 - l'APAJH
 - l'AFDAIM
 - la DSDEN
 - la CAF
 - l'ASM USSAP
- Avenant à la convention entre le Service Public de l'emploi (SPE) et la MDPH de l'Aude relative aux relations entre Pôle Emploi, Cap emploi, les missions locales et la MDPH.
- Convention CNSA, Département, MDPH11 (voir en page 4)
- Convention cadre pluriannuelle 2021-2024 organisant le partenariat et les prestations de missions entre le GIP/MDPH11 et le Conseil Départemental de l'Aude
- Convention 2021 Espoir de l'Aude et MDPH
- Avenant à la convention CAF / MDPH 2020-2023 relatif à l'ajout de la prescription du Dispositif Emploi Accompagné par Pôle Emploi
- Déploiement de la MDPH sur le territoire audois
- Mise en œuvre pérenne du télétravail au sein des services de la MDPH11
- PAG 2020 : point statistique et d'avancement du dispositif Réponse Accompagnée pour Tous (RAT) au 31/10/2020
- Point d'avancement sur la mise en conformité au Règlement Général de Protection des Données (RGPD)
- Point sur le déploiement du palier 1 du Système d'Information (SI) MDPH
- Charte constitutive de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance
- Avis de la Comex sur le Schéma départemental des Solidarités 2021-2025



La Comex

La Commission Exécutive (COMEX) est l'instance qui dirige la MDPH (budget, fonctionnement, projets).



Hélène SANDRAGNE
Présidente de la Comex

12 représentants
du Département

6 représentants
d'associations de
personnes handicapées
AFDAIM, APF, CDCA,
EVA, FNATH, USSAP

4 représentants des
services de l'Etat
ARS, DDCSPP,
DIRECCTE, EN

2 représentants
des organismes
publics
CAF, CPAM

LA CONVENTION TRIPARTITE entre la CNSA , le Département et la MDPH de l'Aude

15 ans après leur installation par la loi de 2005, **les MDPH** sont clairement **identifiées comme le guichet unique pour le handicap**.

Dans ce même temps, leur activité a augmenté de 170%. 4,5 millions de demandes leur ont été adressées par 1,7 million de personnes.

Des progrès dans la prise en charge des personnes handicapées ont été réalisés, mais des difficultés persistent. Afin de concrétiser les pistes d'amélioration pour toutes les MDPH de France, un projet de convention a été établi entre la CNSA, les Départements et les MDPH.

Cette convention socle fixe le cadre pluriannuel des relations entre les parties.

A la MDPH revient la mise en œuvre des actions, au Conseil départemental la supervision et à la CNSA le support technique.

Dans l'Aude, les **4 chantiers** de cette convention socle seront déclinés en 2021 dans le cadre d'une feuille de route qui sera présentée fin 2021 aux membres de la COMEX.

La convention socle prévoit que **la participation des personnes handicapées** dans le fonctionnement quotidien de la MDPH soit accrue.

Intérêts pour les Audois en situation de handicap :

- **garantir les délais de traitements** et mettre en œuvre les droits sans limitation de durée
- **renforcer la présence territoriale de la MDPH** notamment par le biais de relais territoriaux
- **recourir à l'outil numérique** pour simplifier les démarches
- **moderniser la MDPH**, notamment par le vecteur de son nouveau Système d'Information
- **améliorer la qualité du service rendu** par la formation des agents

La Convention socle prévoit aussi

- de **promouvoir l'expertise des personnes en situation de handicap**, en actant la mise en place de sujets d'auto-détermination,
- **de renforcer l'écoute** tant individuelle des personnes en CDAPH, que collective par la

4 chantiers :

Garantir **l'accès aux droits** et sa simplification

Assurer une **haute qualité de service**

Garantir la **participation effective des personnes en situation de handicap**

Promouvoir la société inclusive

mise en place d'un comité des usagers (ce comité est effectif dans l'Aude depuis 2017).

- un **engagement sur la mise en œuvre des décisions d'orientation vers les Etablissements et Services Médico Sociaux** en repérant les besoins et en contribuant à améliorer l'offre de places ainsi qu'en suivant à l'effectivité des orientations.

La Convention pluriannuelle tripartite constituera le socle de l'action de la MDPH de l'Aude pendant 4 ans, du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024.

EN COMPLÉMENT D'INFO

Le site incontournable "mon parcours handicap"

Ce site présente une **information officielle**, claire et accessible sur tous les sujets de la vie quotidienne, des **actualités** en lien avec le handicap, des **services en ligne**.

Il est appelé à développer ses rubriques notamment sur l'annonce du handicap, la scolarisation, la culture et les loisirs, la retraite, la citoyenneté, la santé, les transports, les aidants, etc.

Vous pouvez vous-même **y participer** en donnant votre avis, échanger avec d'autres, co-construire les futurs services.

A glisser tout de suite dans vos favoris !

Coup d'œil dans le rétro : **1^{es} ASSISES AUDOISES DU HANDICAP**

Vous pouvez retrouver [ici](#) (la 1^e partie) et [là](#) (2^e partie) les liens vers les **Assises Audoises du Handicap** que la MDPH de l'Aude a organisées le 30 janvier dernier.

Vous comprendrez que ce moment exceptionnel d'échanges nous encourage à renouveler, tant les participants (professionnels, partenaires, usagers et aidants) y ont trouvé leur compte.

C'est pourquoi, d'ores et déjà, nous sollicitons toutes les bonnes volontés afin de **co-construire la prochaine rencontre**. Vous pouvez adresser vos propositions de thématiques à mdphinfo@aude.fr

Le concours de dessins pour la **carte de vœux de la MDPH**

Cette année encore, pour cette **6^e édition**, le concours annuel pour la carte de vœux officielle de la MDPH de l'Aude a connu un réel succès.

Ce ne sont pas moins de **76 dessins** qui ont été réalisés par les personnes accueillies dans les **17 établissements et services** participants.

Les agents de la MDPH, les membres de la COMEX et de la CDAPH ont voté pour désigner les illustrations de la carte de vœux 2021 que vous découvrirez dans la prochaine Lettre MDPH.

MDPH de l'AUDE 18 rue du Moulin de la Seigne 11 855 CARCASSONNE cedex 9

0800 77 77 32
mdph@aude.fr